

Défendre une laïcité de liberté

Dans cette interview sans langue de bois, Jean-Louis Bianco, l'ancien président de l'Observatoire de la laïcité, revient sur les missions que ce dernier a remplies et les attaques politiques dont il a fait l'objet. La disparition de cette institution a été l'occasion d'une nouvelle mobilisation citoyenne, au sein de l'association nouvellement créée, la Vigie de la laïcité, qui en reprend certaines des missions initiales : veiller, informer, former sur la laïcité.

Avant d'envisager le passage de l'institution (l'Observatoire de la laïcité) à l'association (La Vigie de la laïcité), peut-on rappeler ce qu'était l'Observatoire et ce que sa suppression a provoqué ?

L'Observatoire a été conçu par Jacques Chirac, mis en place par François Hollande, et renouvelé par Emmanuel Macron. Il y a donc eu deux mandats, de 2013 à 2021. Huit ans pendant lesquels on ne s'est pas suffisamment rendu compte que c'était une institution très exceptionnelle, dans notre système français. On avait des outils de consultation avec des élus, des associations, des ONG, on avait des dispositifs pour faire de l'interministériel, mais la grande force de l'Observatoire c'était qu'il faisait tout cela à la fois, grâce à sa composition et ses missions.

Dans sa composition, vous trouviez aussi bien deux parlementaires du Sénat, deux de l'Assemblée nationale, un de la majorité, un de l'opposition. Ils pouvaient donner la « température » de leur institution, sans pour autant les représenter à ce stade. Et puis, il y avait les sept ministères les plus directement concernés par les problèmes de laïcité et de gestion des faits religieux, représentés à un niveau élevé. On faisait donc de l'interministériel informel. Sans que rien ne sorte des débats internes pendant ces huit ans, chacun parlait librement, ce qui permettait ensuite d'ajuster, avec le ministre et son cabinet, les positions gouvernementales.

Il y avait en plus dix personnalités qualifiées, extraordinairement diverses : vous trouviez un conseiller d'Etat, un poète antillais exécuteur testamentaire de Césaire, une ancienne éducatrice de

jeunes enfants, des inspecteurs de l'Education nationale, la maire de Rennes, des membres du Conseil d'Etat, une vice-présidente du Medef pour les discriminations, donc un panel extrêmement large. On n'avait pas les mêmes approches, ni les mêmes cultures, les mêmes responsabilités, mais nous avions obtenu que les décisions soient prises par consensus, ce qui donnait une force extraordinaire de proposition. Notre travail a été très utile aussi du fait qu'avec Nicolas Cadène, qui était avec moi la cheville ouvrière de l'Observatoire, nous avons sillonné la France et parfois même des pays étrangers.

Par ailleurs nous avons fait du droit. Parce que la France est un Etat de droit, ou du moins est supposée l'être. Pendant ces huit années, on n'a jamais été pris en défaut sur une question de droit, on a même été cités par la Cour de justice de l'Union européenne. Cela nous donnait beaucoup de crédibilité.

Pourquoi le pouvoir politique a-t-il voulu casser cet outil ?

On a été « dans le collimateur » dès le départ. Un certain nombre de personnalités et de forces politiques ont estimé que la laïcité, c'était très simple, c'était ce qu'il ou elle pensait. Si on ne se trouvait pas dans la ligne orthodoxe du pouvoir, c'est qu'on était, au gré des circonstances, naïf, incomptént, manipulateur, ignorant, sans parler de ceux qualifiés d'« islamogauchistes ». Ce fut une bataille idéologique qui s'est faite dans la pire confusion, avec des a priori permanents, et qui s'est aggravée à cause du contexte politique national sur l'immigration. Il y avait une inflation

« Ce fut une bataille idéologique qui s'est faite dans la pire confusion, avec des a priori permanents, et qui s'est aggravée à cause du contexte politique national sur l'immigration. »

«L'Observatoire de la laïcité a été l'objet d'attaques parce qu'il y avait une volonté dans une partie des sphères du pouvoir d'avoir une voix unique, une vérité unique, celle qui est proclamée par l'Etat. C'est sa liberté d'expression qui a irrité, choqué, et il a fallu y mettre fin.»

dans le discours qui, parfois, conduisait à des situations très dangereuses. La glissade, on l'a vue avec des gens comme Eric Zemmour et son «*grand remplacement*», des gens qui ont osé dire des choses qu'on ne disait plus, mais ça a parlé aux gens: «vous voyez des voiles dans la rue, des foulards, ce n'est pas la culture dominante en France, on n'est plus chez nous, c'est pas nous». Alors que c'est nous tous qui construisons une société laïque, un pays où les droits sont réellement égaux dans la pratique. A partir de là, on a vu des propositions extraordinaires surgir, avec les mots les plus violents parfois, comme ceux visant les mamans accompagnatrices de sorties scolaires et qui portaient un foulard. Ces femmes musulmanes ont été objets de polémiques très injustes. Elles accomplissent des tâches logistiques, traverser en rang, sortir les sandwichs des sacs, et on a voulu y voir une atteinte au service public. Or là il n'y a pas de tâche d'enseignement, pas de propagande religieuse, c'est au contraire un facteur d'intégration.

Le foulard n'est pourtant pas la question centrale de la laïcité. La confusion demeure quand aujourd'hui on veut assimiler le combat des hommes et des femmes en Iran, pour la liberté, à la revendication, en France, d'interdire le port du foulard dans la rue.

Quelles sont les conséquences de cette vision détournée de la laïcité?

A l'arrière-plan on trouvait le débat idéologique qui était celui des gens du Printemps républicain, des amis de Manuel Valls, qui voulaient absolument imposer leur conception de la laïcité qui n'est pourtant pas celle de l'histoire, qui n'est pas celle du droit. Ils ont introduit une énorme confusion dans le débat public en s'attaquant aux mamans accompagnatrices. On a vu, autour de la loi séparatisme, la majorité sénatoriale adopter un amendement qui prévoyait que serait interdit à tout jeune de moins de 18 ans de porter dans la rue

un signe ou une tenue manifestant une appartenance religieuse. On pervertit complètement l'idée de laïcité pour en faire un instrument de contrôle, pour l'utiliser contre des dérives pouvant conduire au terrorisme, mais ce n'est pourtant pas le rôle de la laïcité, c'est celui de la police... L'Observatoire a été l'objet de ces attaques parce qu'il y avait une volonté dans une partie des sphères du pouvoir d'avoir une voix unique, une vérité unique, celle qui est proclamée par l'Etat. Celui qui n'est pas dans le fil de la voie unique a forcément tort. C'est la liberté d'expression de l'Observatoire qui a irrité, choqué, et il a fallu y mettre fin. Par exemple nous avons été attaqués très durement, Nicolas Cadène et moi-même, à l'époque où nous avions signé un texte après les attentats et appelions à rester unis, à ne pas céder à la division que voulaient ceux qui attaquent la République. On était avec des gens comme le grand rabbin de France, le Conseil français du culte musulman (CFCM), la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), la CFDT, la FSU, un ancien grand maître du Grand Orient de France, des chercheurs...

Mais j'ai pu rester à la tête de l'Observatoire avec des gens formidables, et on a pu encore continuer à faire le travail, à être le relai des actions de terrain. Quand, finalement, l'Observatoire a été supprimé, beaucoup de personnes se sont dit: qu'est-ce qu'on va devenir?

Commence alors l'aventure de la Vigie de la laïcité?

Il nous est venu l'idée de faire quelque chose de beaucoup plus modeste, avec les moyens qu'on avait; une petite association, je dis petite parce qu'on ne cherchait pas à recruter pour faire nombre. Le but était d'essayer de donner des instruments de réflexion à tous les gens qui veulent bien réfléchir et se servir de leur cerveau. Il s'agissait donc de s'appuyer sur de grands chercheurs et grandes chercheuses, des universitaires, mais aussi des acteurs et

actrices de terrain pour que l'on puisse ensemble publier des dossiers, communiquer des ressources sur la base d'une déclaration de principes que nous avons publiée le 10 juin 2021, dans le journal *Le Monde*⁽¹⁾.

Notre but est triple: veiller, informer, former. Premièrement, veiller, d'où le nom «la Vigie»: veiller à ce qui se passe, attirer l'attention sur telle ou telle décision, au nom de telle atteinte réelle, pas fantasmée, aux principes de la laïcité.

Deuxièmement, informer: s'adresser au plus grand nombre, et pas seulement aux institutions, aux partenaires. Nous ne faisons pas cela tout seuls mais avec les grands partenaires historiques des droits de l'Homme et de la laïcité, à commencer par la LDH mais aussi la Ligue de l'enseignement, la Libre Pensée, Solidarité laïque, qui mènent des combats convergents et auxquels nous pouvons appor-



(1) Chacune et chacun peut souscrire aux attendus de cette tribune fondatrice (<https://vigie-laicite.fr/wp-content/uploads/pourquoi-nous-creons-la-vigie-de-la-laicite-un-organisme-independant-et-citoyen.pdf>) en adhérant à l'association des Amis de la Vigie de la laïcité, qui soutient l'action de la Vigie de la laïcité.

(2) L'assemblée générale des Amis de la Vigie de la laïcité s'est tenue à la mairie du XX^e arrondissement de Paris, suivie d'une conférence-débat intitulée «Laïcité, valeurs républicaines: un an après la loi séparatisme, quel bilan pour les libertés associatives?».



«*A la base de notre engagement, il y a la question sociale. On ne peut pas dire à des jeunes des quartiers populaires, la laïcité, c'est l'égalité, quand ils voient dans la pratique une ségrégation scolaire et sociale, et que, selon l'orientation sexuelle, le genre, l'appartenance de quartier ou l'appartenance religieuse supposée, ils sont traités de manière différente.*»

(J.-L. Bianco)

ter notre pierre. On commence à être reconnus maintenant pour faire connaître des expériences, des réussites, y compris au niveau local. Nous avons tenu une assemblée générale, le 26 novembre 2022⁽²⁾, avec des débats et tables rondes autour de la loi « séparatisme » et du bilan à tirer du point de vue des libertés associatives. La LDH et d'autres se sont exprimés, ont fait des recours. Il s'agit de mettre cela en perspective, de donner une visibilité. Troisièmement, former: notre association repose sur une forme de militantisme, avec des personnalités éminentes, jeunes et moins jeunes. On peut à peu près répondre à nos trois objectifs. Sur les formations, on peut aussi renvoyer à des interlocuteurs solides et sérieux. Notre site vigue-laicite.com propose des dossiers présentant des points de vue qui ne sont pas tous identiques mais qui s'inscrivent dans une ligne générale, celle de la laïcité comme liberté et non pas comme instrument de contrôle. Ce que nous commençons à faire, c'est de mieux faire connaître ce qui se fait de positif, avec des gens qui ne baissent pas les bras et ne considèrent pas que la laïcité est morte dans notre pays. Nous voyons toutes les semaines des réalisations qui prouvent le contraire, qui opposent l'idée de territoires vivants de la République à celle de territoires perdus... Il faut connaître ce qui se passe dans les quartiers populaires, soutenir ce qui s'y fait de positif.

Pourquoi cette attention aux quartiers populaires est-elle importante, pour la Vigie de la laïcité ?

Parce qu'à la base de notre engagement, il y a la question sociale. On ne peut pas dire à des jeunes des quartiers populaires, la laïcité, c'est l'égalité, quand ils voient que ce n'est pas le cas dans la pratique, qu'il y a une ségrégation scolaire et sociale, et que, selon l'orientation sexuelle, le genre, l'appartenance de quartier ou l'appartenance religieuse supposée, ils sont traités de manière différente. Il y a un combat social à mener. Jaurès disait: «*La République doit rester laïque mais pour rester laïque, il faut qu'elle reste sociale.*» C'est le cœur de notre engagement, et il rejoint les travaux formidables d'associations comme Coexister ou Enquête, pour faire prendre conscience aux jeunes des préjugés qu'ils ont, et de l'existence de représentations de personnes qui ont une autre conviction ou religion qu'eux. Ainsi ils comprennent que ce ne sont pas des sujets tabous, que ce qui est tabou, c'est de faire pression sur les autres pour imposer sa vision, ou bien d'empêcher la vision des autres, notam-

ment à l'école qui doit être un lieu de formation et de liberté de conscience.

Le débat public ne présente-t-il pas une tentation de « religion civile » ?

Une variante de la religion civile consiste à imposer un catéchisme républicain. C'est tout à fait central dans l'analyse que l'on peut faire de la tentation (voire, pour certains, la tentative) de religion civile. C'est une vision erronée de ce qu'on appelle l'universalisme. Quand je définis la laïcité sous l'angle de l'universel, je vois trois piliers: la liberté, qui remonte à la Déclaration de 1789; la neutralité des services publics, qui préserve l'égalité; et la citoyenneté. La République laïque nous montre que c'est une chance d'être différents, d'avoir nos sentiments d'appartenance, à condition de ne pas oublier que nous sommes d'abord des citoyens et des citoyennes à égalité de droits et de devoirs. C'est tout le contraire des clones que voudrait former une religion civile... ●

**Propos recueillis par Daniel Boitier,
membre du comité
de rédaction de D&L**

« Nous travaillons avec la Vigie de la laïcité à mieux faire connaître ce qui se fait de positif, avec des gens qui ne baissent pas les bras et ne considèrent pas que la laïcité est morte dans notre pays. »